



Ville de LORRAINE

ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 31 MARS 2020, à 17 h 30

Tenue par vidéoconférence

1. Ouverture de la séance	
2. Adoption de l'ordre du jour	2020-03-69
3. Mesures financières liées à la Covid-19	2020-03-70
4. <u>AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)</u>	
4.1 <u>CRÉATION D'UN FONDS D'AIDE ALIMENTAIRE</u>	2020-03-71
5. Période de questions	
6. Levée de la séance	2020-03-72